



CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FEVRIER 2023

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE

Le 22 février 2023 à 18h30 le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme PION Laure, Maire.

Date de la convocation : 15 février 2023

Présents : Mme BERNARD Isabelle, Mr CHARBONNIER Christian, Mr PERROTIN Joël, Mme PION Laure, Mr PITHOUD Christian, Mr PITHOUD Guy, Mme VARI Marie-Thérèse

Absents et excusés : Mme GERBER Anne, Mme JOANNEZ Myriam

Absents avec procuration : néant

Membres en exercice : 9

Membres présents : 7

Secrétaire de séance : Mme BERNARD Isabelle est désignée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, Madame le Maire déclare la séance ouverte.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 30 NOVEMBRE 2022

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

COMPTE DE GESTION

Mme le Mairie présente au conseil le compte de gestion pour l'exercice 2022 dressé par le Receveur.

Vote : unanimité

Le Conseil déclare que le compte de gestion n'appelle ni observation ni réserve de sa part

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Mme le Maire présente au conseil le compte administratif qui détaille les dépenses et recettes réalisées au cours de l'année 2022.

A la fin de la présentation Mme le Maire se retire de la pièce afin que le conseil municipal puisse passer au vote.

Vote : 6 voix pour

Le Conseil approuve le compte administratif 2022 :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	234 986.44 €
RECETTES	461 504.29 €

Résultat Excédentaire	226 517.85 €
------------------------------	---------------------

Résultat antérieur	707 624.49 €
---------------------------	---------------------

Résultat global	934 142.34 €
------------------------	---------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES	273 667.53 €
RECETTES	183 253.80 €
Résultat Déficitaire	- 90 413.73 €
Résultat antérieur	- 14 870.90 €
Résultat global	- 105 284.63 €

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2023

Mme le Maire rappelle au conseil les taux votés en 2022

Taxe d'habitation :	9.50 %
Taxe foncière bâti :	26.14 %
Taxe foncière non bâti :	69.51 %

Mme le Maire propose de ne pas augmenter les taux cette année

Vote : unanimité

Le Conseil décide de ne pas augmenter les taux pour 2023

TARIF PASSAGE TUNNEL DU FREJUS

Mme le Maire rappelle au Conseil qu'il avait été décidé de renouveler l'acquisition de 2 cartes d'abonnement au tunnel du Fréjus et qu'il est nécessaire de délibérer pour fixer le tarif du passage.

Le prix d'une carte d'abonnement de 20 passages est de 280.60 € soit 14.03 € le passage, Mme le Maire propose de fixer ce tarif.

Vote : unanimité

Le Conseil décide de fixer le tarif à 14.03 € le passage

SECURISATION TRAVERSEE DU VILLAGE – PASSERELLES

Mme le Maire présente au conseil le devis de GE-ARC pour un montant de 8 986.54 €HT concernant la maîtrise foncière pour les travaux des passerelles.

Vote : unanimité

Le Conseil approuve le devis.

SECURISATION TRAVERSEE DU VILLAGE - PASSERELLES – DEMANDES DE SUBVENTIONS

Mme le Maire demande au conseil de bien vouloir reporter au prochain ordre du jour ce sujet, car à ce jour nous n'avons pas reçu le nouvel estimatif.

QUESTIONS DIVERSES

Projets 2023

Mme le Maire propose au conseil les travaux et acquisitions 2023 au vu de la préparation du budget

- Equipement été tracteur
- Plan recollement éclairage public
- Sortir un candélabre du privé impasse de La Combe

- Eclairage public abri-bus
- Eclairage passage piéton devant la mairie
- Chicane route du Bugeon
- Sécurisation traversée du village - Passerelles

Date de la corvée

Le conseil fixe la date de la corvée au 3/06/2023

Prêt du barnum aux habitants

Mme le Maire propose le prêt aux habitants du barnum appartenant à la commune.
Les membres du conseil évoquent des problèmes de sécurité au moment de l'installation et de responsabilité de la mairie.
Cette proposition est rejetée.

Aide financière aux étudiants

Mme le Maire donne lecture au conseil d'une demande d'une étudiante pour une aide financière.
Le conseil trouve le principe intéressant.
Mme le Maire propose d'étudier les modalités et de les soumettre au prochain conseil municipal

Panneau sur les pollinisateurs

Mme BERNARD représentant la commune au syndicat de la Lauzière propose la mise en place d'un panneau sensibilisant le public aux pollinisateurs financé par programme NATURA 2000.
En accord avec Mr Jérôme GROS ce panneau sera implanté au départ du chemin, impasse de Château

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45

Le Maire,
Laure PION



La secrétaire de séance
Isabelle BERNARD

Approuvé en séance du Conseil Municipal du 8/03/2023